



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 FEVRIER 2024

Date de la convocation : 15 février 2024

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, MM. HARNOIS, GUIMONET, Mme PERSEGOL, MM. DUVAL, SEGUIN, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETTEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, BOURARD, GAVEAU, Mme MERCIER, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, MM. De REDON, GUENIN, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme ROGER, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à M. LORGEUX,
Mme DEGRAIS, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à M. GAVEAU,
Mme ESCAMEZ, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à M. GUIMONET,
Mme POUGET, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à M. HOURY,
M. LEROY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HARNOIS,
Mme ORTH, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. DUVAL,
Mme BARRY, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme PERSEGOL,
Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. GUENIN,
M. CORDONNIER, Conseiller Municipal,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,

ABSENTS : Mme MARCHAND, Conseillère Municipale,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

DENOMINATION DU TERRAIN MULTISPORTS DES FAVIGNOLLES (CITY STADE) - N° 24/01 - 10/B

Monsieur HOURY, Conseiller Municipal, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La commune construit aux Favignolles un nouveau terrain multisports. Cet équipement permettra notamment d'accueillir les enfants scolarisés dans l'école voisine Louise de Savoie, le public en pratique libre ainsi que le club Saint-Martin Sports Basketball. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre du Programme de renouvellement urbain dont les Favignolles font l'objet.

Baptiser cette installation du nom de Marc Blénet permet à la commune de rendre hommage à un homme qui s'est dévoué aux enfants, au sport et à notre Ville en tant que maire-adjoint aux Sports, de 1985 à 2008. Il s'est, entre autres, consacré à l'édification du stade de rugby Daniel Herrero, à la mise en glace de la patinoire et à la construction de la nouvelle tribune du stade Jules Ladoumègue au fil d'un mandat qu'il a assumé pendant vingt-trois ans.

Je vous propose par conséquent de lui rendre hommage en dénommant « Marc Blénet », le nouveau city stade des Favignolles."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la dénomination proposée.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

Mis en ligne sur le site internet le

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Lorgeux



Jeanny LORGEUX

Laurence Mercier

Laurence MERCIER